



## Honoraires de transaction à la charge du vendeur (TTC)

Sauf convention contraire

Barème	Prix de vente		Forfait ou Pourcentage sur prix de vente
Compris entre	0 €	50 000 €	<b>5 000 €</b>
Compris entre	50 001 €	100 000 €	<b>7 500 €</b>
Compris entre	100 001 €	150 000 €	<b>9 000 €</b>
Compris entre	150 001 €	175 000 €	<b>6,00%</b>
Compris entre	175 001 €	200 000 €	<b>5,50%</b>
Compris entre	200 001 €	225 000 €	<b>5,40%</b>
Compris entre	225 001 €	250 000 €	<b>5,20%</b>
Compris entre	250 001 €	300 000 €	<b>5,00%</b>
Compris entre	300 001 €	400 000 €	<b>4,80%</b>
Compris entre	400 001 €	500 000 €	<b>4,60%</b>
Au-delà de	500 001 €		<b>4,50%</b>

Tout mandat de vente, exclusif ou simple, non reconduit avant le 28 octobre 2024 reste soumis à l'ancien barème en honoraires partagés. Voir conditions financières dans chaque mandat.

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Agence du Provinois – SARL DU PROVINOIS – 5 rue de la Cordonnerie 77160 PROVINS**

**Honoraires au 28/10/2024**

SARL au capital de 5000€ / RCS de Melun n° 897 404 976 / Carte professionnelle T/G n° CPI 7702 2021 000 000 011 délivrée par la CCI de Seine et Marne

Garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

ORIAS : n°21006943

La délivrance d'une note est obligatoire.



## Honoraires de location (TTC)

<b>Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989</b>		<b>Honoraires bailleur</b>	<b>Honoraires locataire</b>
Surface habitable < 50 m <sup>2</sup>	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup> de surface habitable	8€/m <sup>2</sup> de surface habitable
	Etat des lieux d'entrée location vide	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable
	Etat des lieux d'entrée location meublée	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable	3€/m <sup>2</sup> de surface habitable
Surface habitable > 50 m <sup>2</sup>	Forfait (visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée)	85% du loyer hors charges	85% du loyer hors charges
Honoraires d'entremise et négociation		180€	-
<b>Locaux de droit commun/commerciaux/industriels/professionnels</b>		<b>Honoraires bailleur</b>	<b>Honoraires locataire</b>
Visite Constitution du dossier Rédaction du bail Etat des lieux d'entrée		-	18% du loyer annuel T.T.C. hors charges
Honoraires d'entremise et négociation		500€	-
<b>Garages, boxes, stationnements</b>		<b>Honoraires bailleur</b>	<b>Honoraires locataire</b>
Visite Constitution du dossier Rédaction du bail Etat des lieux d'entrée		50€	50€

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Agence du Provinois – SARL DU PROVINOIS – 5 rue de la Cordonnerie 77160 PROVINS**

SARL au capital de 5000€ / RCS de Melun n° 897 404 976 / Carte professionnelle T/G n° CPI 7702 2021 000 000 011 délivrée par la CCI de Seine et Marne

Garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

ORIAS : n°21006943

**Honoraires au 28/10/2024**

La délivrance d'une note est obligatoire.



## Mandats de gestion (TTC)

<b>Type de mandat</b> <b>Tarif TTC sur tout encaissement</b>	<b>Mandat CONFORT</b>  6%	<b>Mandat SÉRÉNITÉ</b>  7%
---	---------------------------------	----------------------------------

<b>OPTIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
Estimation de valeur locative	OFFERTE	
Aide à la déclaration des revenus fonciers (fourniture d'un projet de déclaration)	30€ / an soit 25€ HT / an	
Représentation en Assemblée Générale	90€ / heure soit 75€ HT / heure	
Aide au montage d'un dossier de subvention ou d'urbanisme	90€ / dossier soit 75€ HT / heure	
Gestion et suivi des gros travaux (hors petits travaux et entretien) – gestion de sinistre	108€ / heure soit 90€ HT/ heure	
Renouvellement de baux commerciaux	7% du loyer annuel HC soit 5,83% HT	
Assurance loyers impayés et détérioration immobilière	Garantie Classique : 2,8% du loyer mensuel charges comprises soit 2,3% HT	Garantie Totale : 3,3% du loyer mensuel charges comprises soit 2,7% HT

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Agence du Provinois – SARL DU PROVINOIS – 5 rue de la Cordonnerie 77160 PROVINS**

SARL au capital de 5000€ / RCS de Melun n° 897 404 976 / Carte professionnelle T/G n° CPI 7702 2021 000 000 011 délivrée par la CCI de Seine et Marne

Garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie 75008 PARIS

ORIAS : n°21006943

**Honoraires au 28/10/2024**

La délivrance d'une note est obligatoire.